



CGPME Ile-de-France et URSCOP, un partenariat innovant face au défi de la transmission d'entreprise

La reprise et la transmission d'entreprise vont être au cœur des enjeux l'économie française ces cinq prochaines années : avec un tiers des chefs d'entreprise qui ont plus de 50 ans, ce sont près de 165 000 entreprises en Ile-de-France qui sont vouées à « changer de main » d'ici 15 ans (source Crocis - janvier 2009).

Pour la première fois, la CGPME (Confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises – Ile-de-France) et l'URSCOP (Union Régionale des Sociétés Coopératives et Participatives) allient leurs savoir-faire pour proposer une solution innovante aux chefs d'entreprise, futurs cédants. L'ambition de ce rapprochement : capitaliser sur le réseau dense d'entreprises partenaires de la CGPME, et sur l'expertise de l'URSCOP à proposer aux salariés une alternative viable pour reprendre leur entreprise.

Première opération conjointe : le 30 novembre prochain. A l'appel des Présidents de la CGPME IdF et de l'Urscoop IdF, plus de 200 patrons adhérents à la CGPME en position de céder leur entreprise, seront réunis pour échanger sur cette problématique et envisager concrètement la transmission de leur entreprise en coopérative. A cette occasion, la CGPME Ile-de-France et l'URSCOP dévoileront leur programme d'actions communes pour accompagner les cédants dans cette période charnière.

Informations pratiques :

Mardi 30 novembre 2010

De 9h à 12h

Lieu : Macif Ile de France - 153 Rue Croix Nivert, 75015 Paris

M° : Félix Faure / Boucicaut (ligne 8)

A propos de la CGPME Ile de France :

La CGPME Paris Ile-de-France est le réseau francilien des dirigeants de TPE et PME. Organisation patronale, elle défend et représente les intérêts des PME. Elle anime un réseau d'adhérents, en valorisant l'échange d'expériences entre dirigeants de PME. Elle met en œuvre des actions pour faciliter la gestion quotidienne des PME et renforcer leur stratégie de développement. Plus spécifiquement, elle propose un accompagnement aux dirigeants souhaitant transmettre leur entreprise.

A propos de l'URSCOP :

L'URSCOP est un réseau d'accompagnement et d'appui stratégique dédié aux entreprises coopératives. Elle les fédère et représente leurs intérêts. Elle met en place pour elles des cycles de conférences, de rencontres et de formation, dans les domaines de la gestion économique et financière, des ressources humaines, de l'animation coopérative et du management.

Elle accompagne tous les entrepreneurs dans leurs projets de création, reprise et de transmission d'entreprise en coopérative.

Contacts presse : Delprat Relations Presse

Gildas Picchi - Brigitte Michaut

16, rue de la Banque - 75002 Paris - Tél : 01 42 56 60 70

e-mail : gildas@relationpresse.com